

Deux toiles qui n'étaient pas à leur place

LA police ayant fait enlever, vendredi, deux toiles du peintre Mathelin, exposées par le groupe Animation - Recherche - Confrontation, au musée d'Art Moderne de la ville de Paris, les responsables de ce groupe, du Centre National d'Art Contemporain, de la Biennale de Paris, du musée des Arts Décoratifs et du musée National d'Art Moderne, ont élevé, hier, une protestation contre « une telle atteinte à la liberté d'expression artistique ». La section française de la Biennale de Paris, au parc Floral de Vincennes, a même été fermée.

Rappelons que les deux toiles incriminées représentaient l'une, le portail du palais de l'Elysée, avec, au fond, un énorme morceau de gruyère, et l'autre, l'Arc de Triomphe, transformé en cuisinière à charbon.

Sans porter de jugement sur la qualité artistique de ces œuvres, il faut constater que s'il est fâcheux que la police puisse intervenir dans un musée, rééditant des procédés dont avaient été victimes, en leur temps, Brancusi et Modigliani, il est, par ailleurs, choquant que des fonctionnaires appartenant ou des organisateurs bénéficiant de subventions officielles aient assez peu de discernement pour ne pas décourager des artistes contestataires d'exposer, dans les locaux officiels, des œuvres qui portent atteinte à la fonction présidentielle et à l'Arc-de-Triomphe où se perpétue la mémoire des 1.600.000 morts de la grande guerre

J.-P. C.